

REGION MARITIME



Commune des Lacs 1

Aného
Ville tricentenaire
Deux fois capitale du Togo

1951-2023

130 B.P. 109 Aného - TOGO
Standard : (+228) 70 52 67 67

www.lacs1.mairie.tg

contactmairieaneho@lacs1.mairie.tg

Membre Fondateur de la Fautière
des Communes du TOGO
(F.C.T.)

Membre de l'Association
Internationale des Maires
Francophones (A.I.M.F.)
Partenaire du Conseil Général
des Yvelines (France)

Membre des Cités et Gouvernements
Locaux Unis d'Afrique
(CGLU Afrique)

Membre de l'Organe des Collectivités
Territoriales Transfrontalières
du Sud Bénin Togo
(OCT- SBT)

MINISTERE DE L'ADMINISTRATION
TERRITORIALE DE LA
GOUVERNANCE LOCALE ET DES
AFFAIRES COUTUMIERES

REPUBLIQUE TOGOLAISE
Travail - Liberté - Patrie

REGION MARITIME

PREFECTURE DES LACS

COMMUNE DES LACS 1

CABINET

CELLULE COMMUNICATION

N° 005 /2026/MATGLAC/RM/PL/CL1-CAB-SC

COMMUNIQUE

Le Maire de la Commune des Lacs 1 informe les groupes folkloriques, associations culturelles et acteurs du patrimoine traditionnel que la phase préliminaire du Festival des Danses Traditionnelles – Édition 2026, initiée par le Ministère de la Communication, des Médias et de la Culture à travers la Direction Régionale des Arts et de la Culture Maritime, a officiellement démarré.

À cet effet, les groupes désireux de représenter la Commune des Lacs 1 sont invités à soumettre une vidéo de prestation d'une durée maximale de 4 minutes, datant de moins de trois (03) mois.

Les vidéos doivent être envoyées exclusivement via WhatsApp au numéro suivant : +228 92 69 05 17

Merci de préciser dans le message :

- Le nom du groupe
- Le nom et contact du responsable

La Commune des Lacs 1 encourage vivement la participation de ses groupes culturels afin de valoriser la richesse et l'authenticité de notre patrimoine traditionnel.

Pour toute information complémentaire, veuillez contacter la mairie.

Fait à Aného, le 04 Mars 2026



Le Maire

Me Alexis John C.D. AQUEREBURU